



Union Nationale
de l'Apiculture Française



Paris, le 22 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

La ville de Martigues fait sa 3^{ème} Récolte de miel au profit des écoles en partenariat avec l'UNAF

Dans le cadre du programme « Abeille Sentinelle de l'Environnement » la ville de Martigues a installé 6 ruches, au printemps 2007, sur le toit de l'hôtel de ville. Mardi 30 juin prochain, elle fera sa 3^{ème} récolte de miel, au profit des enfants et jeunes de la commune. La mise en pot aura lieu dans le hall de l'hôtel de ville, dans un cadre festif et convivial. Le miel se révèle être un excellent baromètre quantitatif et qualitatif pour mesurer la santé de ces abeilles citadines.

Cette action s'inscrit dans l'engagement continu de la ville de Martigues en faveur d'une gestion raisonnée des sols et de la protection de la biodiversité.

Récolte de miel 2009 des ruches martégaies MARDI 30 JUIN 2009 à partir de 11H00

Hôtel de Ville – avenue Louis Sammut – 13500 Martigues

En présence de :

Gaby Charroux, Maire de Martigues

Henri CLEMENT, Président de l'UNAF

Jean-Paul BARBEZIER, Président du Syndicat Apicole l'Abeille Arlésienne

Le miel : une richesse exceptionnelle

Les prélèvements déjà effectués, ont permis de savoir que la cuvée 2009 est de grande qualité, son odeur très agréable est à la fois florale et fruitée. Bien que disposant d'une forte sucrosité, il laisse en touche finale une légère amertume. Enfin une analyse précise des pollens butinés, a permis de constater la prédominance du chêne.

Cette année, on attend une récolte d'environ 80 kg de miel, qui sera mise en pots et distribuée dans les écoles martégaies et les restaurants scolaires pendant la semaine du goût, au mois d'octobre. Quoi de mieux pour sensibiliser la jeunesse à la protection de la biodiversité ? En effet, ces dégustations seront accompagnées d'un travail pédagogique mettant en avant l'importance fondamentale de la protection des abeilles pour la sauvegarde d'un environnement riche et varié.

Martigues : son engagement écologique

La ville de Martigues, qui possède sur la commune, une pinède de 3 300 hectares, en a acheté 70% et l'a faite classer E.B.C (Espaces, Boisés, Classés) afin d'en assurer une protection maximale.

De l'autre côté, il y a la grande bleue et son littoral dont la flore, très riche, fait l'objet de toutes les attentions de la part de la municipalité pour en préserver l'exceptionnelle diversité. Cela a conduit à la création du Parc Marin de la côte bleue, une réserve aménagée sur le littoral, destinée à protéger et à faire connaître le patrimoine naturel marin et les ressources de pêche.



La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, les abeilles, non contentes de nous offrir du miel, sont indispensables à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, elles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an.

Lancé par l'UNAF, en décembre 2005, le projet « *Abeille, sentinelle de l'environnement* » est un programme national de sensibilisation et d'information sur la sauvegarde de la biodiversité végétale à travers la protection des abeilles appliquée en étroite collaboration avec des partenaires locaux publics ou privés.

☛ Pour en savoir plus sur la ville de Martigues, connectez-vous sur le site www.mairie-martigues.fr

☛ Pour tout savoir sur l'UNAF, téléchargez le dossier de presse et la charte « *Abeille sentinelle de l'environnement* » cliquez sur www.unaf-apiculture.info. Des photos, libres de droit, sont téléchargeables à partir du site de l'UNAF.

CONTACTS PRESSE

Nadia Pierson
Relations presse
UNAF
Portable : +(0)6 61 10 45 60
contact.presse@unaf-apiculture.info

Marie-Paule TORRES
Service de presse
Ville de Martigues
Tél. 04.42.44.31.49
marie-paule.torres@ville-martigues.fr